

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AMR 46/009/2011

AILRC-FR

26 septembre 2011

Pérou. Il est préoccupant que le ministre de la Défense évoque la possibilité d'institutionnaliser l'impunité et s'en prenne aux organisations de défense des droits humains

Amnesty International est préoccupée par certaines déclarations qu'a faites le nouveau gouvernement péruvien depuis son entrée en fonction.

Le 29 juillet, le ministre de la Défense Daniel Mora a déclaré à la presse que le Pérou devait parvenir à « la réconciliation » et mettre « un point final » au conflit armé interne qui a déchiré le pays, et donc abandonner les procédures judiciaires engagées contre les membres des forces armées et de la police accusés d'avoir commis de graves violations des droits humains pendant cette période.

Par ailleurs, au cours d'un débat parlementaire qui s'est déroulé le 21 septembre, le ministre s'est dit persuadé que certaines organisations non gouvernementales souhaitaient la « disparition des forces armées », discréditant ainsi le travail et la contribution de ces organisations qui, depuis des années, défendent les droits humains et luttent contre l'impunité.

Au cours des dix dernières années, l'État péruvien a dû relever un immense défi : briser le cercle vicieux de l'impunité et construire un état de droit garantissant le droit des victimes à obtenir vérité, justice et réparation après 20 ans de graves violations des droits humains.

Les organisations péruviennes de défense et de promotion des droits humains ont contribué à la construction de ce nouvel État, et il est impératif que soit respecté le travail légitime, critique et constructif qu'elles continuent d'accomplir.

Amnesty International demande au gouvernement péruvien de veiller à ce que la protection et la promotion des droits humains figurent parmi les priorités du nouveau gouvernement pour continuer à renforcer l'état de droit.

FIN/